



Association Ecole de Musique de BASSENS

Année 2022/2023

Téléphone : 05 57 80 81 65 (répondeur)

Mail : ecolemusiquebassens@gmail.com

Directeur : Jean-Philippe DUMOULIN

Les **adhésions et inscriptions** auront lieu du 12 au 16 septembre à l'école de musique (bureau de Jean-Philippe DUMOULIN) pour un début des cours le 03 octobre.

ATTENTION : date limite pour s'inscrire : Le vendredi 23 SEPTEMBRE 2022

POUR LES ANCIENS ÉLÈVES

Le lundi 12 septembre entre 15h et 18h 30

Le mardi 13 septembre entre 15h et 18h 30

POUR LES NOUVEAUX BASSENAIS

Le mercredi 14 septembre entre 15h et 18h 30

Le jeudi 15 septembre entre 15h et 18h 30

POUR LES « HORS COMMUNE », en fonction des places disponibles

Le vendredi 16 septembre entre 15h et 18h 30

Il faudra être muni :

- * De la feuille individuelle d'inscription
- * D'un moyen de paiement pour l'adhésion (pas de carte bancaire)
- * D'un RIB si vous choisissez le paiement par prélèvements
- * D'une attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident)
- D'une photo pour les nouveaux inscrits
- **** D'un justificatif de domicile pour les Bassenais**

Tous les champs de la feuille individuelle d'inscription doivent être renseignés

L'inscription sera effective lorsque l'ensemble des documents* aura été fourni et que vous aurez souscrit aux modalités de paiement. Pour bénéficier du tarif « commune » il faut obligatoirement produire un justificatif de domicile au moment de l'inscription.

Les modalités de paiement : opter soit pour paiement de la globalité (paiement annuel) soit par prélèvements - trimestriels ou mensuels. Nous ne prenons pas les chèques vacances.

Les tarifs figurent au verso.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute année commencée est due.

ADHÉSION ANNUELLE chèque à l'ordre de « École de Musique de Bassens » :

26 € pour un adulte et pour un premier enfant d'une famille)

18 € (pour le deuxième ENFANT et les autres ENFANTS...)

NB : en fonction de la conjoncture sanitaire en septembre, les modalités d'inscription peuvent être amenées à évoluer.

Les tarifs en vigueur depuis 2019 restent stables. La grille des tarifs comporte l'ensemble des activités proposées aux adhérents y compris désormais l'ensemble des ateliers destinés aux adultes. Pour accéder aux tarifs pratiqués par l'école, tournez SVP >